

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 24 (1879)  
**Heft:** 1

## Inhaltsverzeichnis

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 1.

Lausanne, le 1<sup>er</sup> Janvier 1879.

XXIV<sup>e</sup> Année

SOMMAIRE. — † J.-J. Scherer, p. 1. — Mission de M. le colonel Ott sur le théâtre de la guerre russo-turque, p. 2. — Nouveau type de canon de siège, p. 4. — Utilité de la bayonnette, p. 7. — Bibliographie, p. 9. — Revue de la presse militaire étrangère, p. 10. — Nouvelles et chronique, p. 12. — Avis, p. 16.

ARMES SPÉCIALES. — Cours de sciences militaires donné à l'école polytechnique fédérale, par E. Rotpletz, col.-divisionnaire, p. 17. — Rapport sur les travaux exécutés par le génie pendant les cours préparatoires et les manœuvres de la II<sup>m</sup>e division en septembre 1878, p. 27. — Annonces, p. 32.

## † J.-J. SCHERER

*Conseiller fédéral, chef du Département militaire suisse, ancien colonel fédéral commandant de la III<sup>e</sup> Division.*

Les obsèques de J.-J. Scherer ont eu lieu, comme l'annonçait le faire-part officiel, en deux actes : à Berne, siège des fonctions du défunt; à Winterthour, lieu de son origine.

A Berne, le 26 décembre à 8 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> heures du matin, le cercueil a été transféré à la gare. Après un service religieux au domicile mortuaire, rue du Spectacle, auquel assistaient la famille Scherer, les membres du Conseil fédéral, les représentants des corps diplomatiques et quelques invités spéciaux, le cortège se mit en marche.

Le char funèbre était traîné par deux chevaux et la bière était couverte de couronnes. Les cordons du poêle étaient tenus par des officiers de la III<sup>e</sup> division qu'avait précédemment commandée le colonel Scherer.

En tête du cortège se trouvait le Conseil fédéral précédé de deux huissiers aux couleurs fédérales. Ensuite venaient les membres du corps diplomatique (les attachés militaires de France et d'Allemagne en grande tenue), et des délégués des gouvernements de Berne, Zurich, Fribourg et Vaud, tous précédés également d'huissiers aux couleurs cantonales.

Après ces députations venaient un certain nombre de membres des Chambres fédérales, de grands conseillers cantonaux, des amis et des personnes en relation avec le défunt. Enfin les officiers de la III<sup>e</sup> division, qui avaient été convoqués par son chef actuel, tous en grande tenue, fermaient le cortège. Les chefs d'armes, les divisionnaires Meyer et Cérésolle, les brigadiers Steinhäuslin et Wynistorf, la plupart des fonctionnaires militaires, étaient présents. Le cortège était commandé par M. le colonel des Gouttes.

A Winterthour, canton de Zurich, les obsèques officielles ont eu lieu le 27, à 1 heure après-midi, au milieu d'un immense concours de population.